

PROXIMITÉ

AIDE MORALE

SOINS

ACCOMPAGNEMENT

QUALITÉ

Les Accueils De Jour

ASAME

L'ASAME, est une association experte dans la prise en charge globale de la personne à domicile.

Proche de chez vous, elle apporte une réponse rapide à vos besoins dans les domaines

du soins,

d'aide à la personne,

de portage de repas,

d'accueil de la Petite Enfance.

03 89 60 24 24

www.asame.fr

Siège : 4 rue des Castors • 68200 MULHOUSE



Des structures de proximité, dans un cadre moderne et agréable, qui accueillent en journée des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.



Les Accueils De Jour ASAME

sont des lieux d'accompagnement et de convivialité, d'une capacité de **12 places** chacun.

Responsable du Service :
Mme Claude KESSLER
Port : 06 18 83 68 73



Nos missions et nos objectifs

Pour la personne accueillie :

- Permettre de conserver ou de retrouver une vie sociale.
- Préserver ses capacités existantes par la pratique d'activités diverses : jeux de société, maintien en forme, musique, animations artistiques...
- Contribuer au maintien à domicile.

Pour l'aidant naturel :

- Assurer un relai d'un ou de quelques jours par semaine afin de permettre à la famille de se ressourcer et de prendre soin d'elle même.
- Offrir un espace adapté d'écoute, d'informations et d'orientation.

Nos structures d'accueil

Les Castors

10 rue des Castors, à Mulhouse
Tél : 03 89 33 52 99

Les Moulins de l'III

2A rue de l'église, à Zillisheim
Tél : 03 89 42 57 22

En pratique

Les jours et les heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h 30 à 17h

Le choix des jours est établi en respectant les besoins de la personne accueillie et de la famille.

Le transport

Le transport peut être pris en charge par nos services. Son organisation est à définir avec l'infirmière coordinatrice.



L'Équipe Spécialisée Alzheimer

(ESA) peut vous être proposée pour compléter l'offre destinée à maintenir la personne bénéficiaire dans son environnement familial.

L'ESA propose 15 séances de réhabilitation et de réadaptation à domicile.

Cette prestation est assurée par le SSIAD / ESA et doit être prescrite par un médecin.